

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Décision du 22 avril 2015 portant modification au répertoire des groupes génériques mentionné à l'article R. 5121-5 du code de la santé publique

NOR : AFSM1500060S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 5121-1, L. 5121-10, R. 5121-5 et suivants ;
Vu la décision du 12 mars 2010 modifiée portant inscription au répertoire des groupes génériques mentionné à l'article R. 5121-5 du code de la santé publique,

Décide :

Art. 1^{er}. – L'annexe I du répertoire des groupes génériques, tel que fixé par la décision du 12 mars 2010 susvisée, est modifiée comme suit :

I. – CRÉATION DE GROUPE(S) GÉNÉRIQUE(S)

Dénomination commune : CHOLÉCALCIFÉROL

Voie orale

Groupe générique : CHOLÉCALCIFÉROL 100 000 UI – **UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule.**

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	UVEDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule, Laboratoires CRINEX, LABORATOIRES CRINEX – MONTROUGE (exploitant).	
G	CHOLECALCIFEROL BIOGARAN 100 000 UI, solution buvable en ampoule, BIOGARAN, BIOGARAN – COLOMBES (exploitant).	
G	CHOLECALCIFEROL MG PHARMA 100 000 UI, solution buvable en ampoule, MG PHARMA, Non désigné (exploitant).	
G	CHOLECALCIFEROL SANDOZ 100 000 UI, solution buvable en ampoule, SANDOZ.	
G	FEROLINE 100 000 UI, solution buvable en ampoule, MG PHARMA, Non désigné (exploitant).	

II. – MODIFICATION DE GROUPE(S) GÉNÉRIQUE(S)

Groupe générique : ACÉTYLCYSTEINE 200 mg. – **FLUIMUCIL EXPECTORANT ACETYLCYSTEINE 200 mg, granulés pour solution buvable en sachet.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	ACETYLCYSTEINE MYLAN 200 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose, MYLAN SAS, MYLAN SAS – SAINT PRIEST (exploitant).	Jaune orangé S (E110), saccharose.

Groupe générique : ACIDE FOLIQUE 5 mg. – **SPECIAFOLDINE 5 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	FOLTAXID 5 mg, comprimé.

Groupe générique : ACIDE ZOLÉDRONIQUE MONOHYDRATÉ équivalant à ACIDE ZOLÉDRONIQUE 4 mg/5ml. – **ZOMETA 4 mg/5 ml, solution à diluer pour perfusion.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES		EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	ACIDE ZOLEDRONIQUE ROL 4 mg/5 ml, solution à diluer pour perfusion, RESOLUTE ONCOLOGY LTD, MEDIPHA SANTE – COURTABŒUF (exploitant).	

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES		EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	ACIDE ZOLEDRONIQUE AUTHOU 4 mg/5 ml, solution à diluer pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), MEDIPHA SANTE, MEDIPHA SANTE – COURTABŒUF (exploitant).	

Groupe générique : ACIDE ZOLÉDRONIQUE MONOHYDRATÉ équivalant à ACIDE ZOLÉDRONIQUE 4 mg/100 ml. – **ZOMETA 4 mg/100 ml, solution pour perfusion.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	ACIDE ZOLEDRONIQUE TEVA 4 mg/100 ml, solution pour perfusion.

Groupe générique : ALLOPURINOL 300 mg. – **ZYLORIC 300 mg, comprimé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES		EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	ALLOPURINOL ISOMED 300 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), PLUS PHARMACIE SA, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.
G	ALLOPURINOL RATIOPHARM 300 mg, capsule (l'AMM de cette spécialité est abrogée), RATIOPHARM GmbH, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Huile de soja, huile d'arachide, lécithine de soja, sorbitol.

Groupe générique : AMOROLFINE (CHLORHYDRATE D') équivalant à AMOROLFINE 5 g/100 ml. – **LOCERYL 5 %, vernis à ongles médicamenteux.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES		EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	AMOROLFINE SET 5 %, vernis à ongles médicamenteux, BIOGARAN, BIOGARAN – COLOMBES (exploitant).	
G	AMOROLFINE BGR 5 %, vernis à ongles médicamenteux, BIOGARAN, BIOGARAN – COLOMBES (exploitant).	

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	AMOROLFINE NIALEX 5 %, vernis à ongles médicamenteux.

Groupe générique : BETAHISTINE (DICHLORHYDRATE DE) 8 mg. – **SERC 8 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES		EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	LECTIL 8 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est caduque), BOUCHARA-RECORDATI, LABORATOIRES BOUCHARA RECORDATI – PUTEAUX (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : BISOPROLOL (FUMARATE DE) 5 mg + HYDROCHLOROTHIAZIDE 6,25 mg. – **LODOZ 5 mg/6,25 mg, comprimé pelliculé – WYTENS 5 mg/6,25 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	BISOPROLOL HYDROCHLOROTHIAZIDE CRISTERS 5 mg/6,25 mg, comprimé pelliculé, CRISTERS, CRISTERS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : BISOPROLOL (FUMARATE DE) 10 mg + HYDROCHLOROTHIAZIDE 6,25 mg – **LODOZ 10 mg/6,25 mg, comprimé pelliculé – WYTENS 10 mg/6,25 mg, comprimé pelliculé**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	BISOPROLOL HYDROCHLOROTHIAZIDE CRISTERS 10 mg/6,25 mg, comprimé pelliculé, CRISTERS, CRISTERS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : CARBOCISTEINE 2 % – **RHINATHIOL EXPECTORANT CARBOCISTEINE 2 % ENFANTS, sirop.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	CARBOCISTEINE EG 2 % ENFANTS, sirop.	

Groupe générique : CEFPODOXIME PROXETIL 40 mg/5 ml. – **ORELOX ENFANTS ET NOURRISSONS 40 mg/5 ml, granulés pour suspension buvable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	CEFPODOXIME ARROW GENERIQUES ENFANTS ET NOURRISSONS 40 mg/5 ml, granulés pour suspension buvable, ARROW GENERIQUES, ARROW GENERIQUES – LYON (exploitant).	Lactose, saccharose.

Groupe générique : CÉLÉCOXIB 100 mg. – **CELEBREX 100 mg, gélule.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	CELECOXIB BROWN & BURK 100 mg, gélule, BROWN & BURK UK LTD, MEDIPHA SANTE – COURTABŒUF (exploitant).	Lactose.
G	CELECOXIB CRISTERS 100 mg, gélule, CRISTERS, CRISTERS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	CELECOXIB PHARMAKI GENERICS 100 mg, gélule.	

Groupe générique : CÉLÉCOXIB 200 mg. – **CELEBREX 200 mg, gélule.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	CELECOXIB BROWN & BURK 200 mg, gélule, BROWN & BURK UK LTD, MEDIPHA SANTE – COURTABŒUF (exploitant).	Lactose.
G	CELECOXIB CRISTERS 200 mg, gélule, CRISTERS, CRISTERS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	CELECOXIB PHARMAKI GENERICS 200 mg, gélule.	

Groupe générique : CLARITHROMYCINE 250 mg. – **ZECLAR 250 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	ZECLAR 250 mg, comprimé pelliculé, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	

Groupe générique : CLARITHROMYCINE 500 mg. – **ZECLAR 500 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	ZECLAR 500 mg, comprimé pelliculé, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	

Groupe générique : CLARITHROMYCINE 25 mg/ml – **ZECLAR 25 mg/ml, granulés pour suspension buvable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	ZECLAR 25 mg/ml, granulés pour suspension buvable, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Huile de ricin, saccharose.

Groupe générique : CLARITHROMYCINE 50 mg/ml – **ZECLAR 50 mg/ml, granulés pour suspension buvable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	ZECLAR 50 mg/ml, granulés pour suspension buvable, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Huile de ricin, saccharose.

Groupe générique : CLARITHROMYCINE 500 mg – **MONOZECLAR 500 mg, comprimé pelliculé à libération modifiée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	MONOZECLAR 500 mg, comprimé pelliculé à libération modifiée, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : CLOPIDOGREL (HYDROGÉNOSULFATE DE) équivalent à CLOPIDOGREL 75 mg – CLOPIDOGREL (BESILATE DE) équivalent à CLOPIDOGREL 75 mg – CLOPIDOGREL (CHLORHYDRATE DE) équivalent à CLOPIDOGREL 75 mg – **PLAVIX 75 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	CLOPIDOGREL TEVA 75 mg, comprimé pelliculé, TEVA BV, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	CLOPVAL 75 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est caduque), VALE PHARMACEUTICALS LIMITED, QUALIMED – SAINT PRIEST (exploitant).	Huile de ricin hydrogénée, lactose.

Groupe générique : DESLORATADINE 5 mg – **AERIUS 5 mg, comprimé pelliculé – NEOCLARITYN 5 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	DESLORATADINE PHARMAKI GENERICS 5 mg, comprimé pelliculé.	

Groupe générique : DESOGESTREL 0,075 mg – **CERAZETTE 0,075 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	DESOGESTREL MITHRA 0,075 mg, comprimé pelliculé, PFIZER HOLDING FRANCE, PFIZER – PARIS (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	NACREZ 75 microgrammes, comprimé pelliculé.	

Groupe générique : DESOGESTREL 150 microgrammes + ETHINYLESTRADIOL 20 microgrammes – **MERCILON, comprimé.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	DESOGESTREL/ETHINYLESTRADIOL DEXO 150 microgrammes/20 microgrammes, comprimé, Laboratoires PHARMACEUTIQUES DEXO SA, LABORATOIRES ETHYPHARM – SAINT CLOUD (exploitant).	Lactose.
G	DESOGESTREL/ETHINYLESTRADIOL MYLAN 150 microgrammes/20 microgrammes, comprimé, MYLAN SAS, MYLAN SAS – SAINT PRIEST (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : DESOGESTREL 150 microgrammes + ETHINYLESTRADIOL 30 microgrammes – **VARNOLINE, comprimé.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	DESOGESTREL/ETHINYLESTRADIOL DEXO 150 microgrammes/30 microgrammes, comprimé, Laboratoires PHARMACEUTIQUES DEXO SA, LABORATOIRES ETHYPHARM – SAINT CLOUD (exploitant).	Lactose.
G	DESOGESTREL/ETHINYLESTRADIOL MYLAN 150 microgrammes/30 microgrammes, comprimé, MYLAN SAS, MYLAN SAS – SAINT PRIEST (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : DEXPANTHÉNOL 5 % – **BEPANTHEN 5 %, pommade.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	DEXPANTHENOL ZENTIVA CONSEIL 5 %, pommade, SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	Alcool cétylique, alcool stéarylique, lanoline.

Groupe générique : DIACEREINE 50 mg, **ART 50 mg, gélule – ZONDAR 50 mg, gélule.**

Les spécialités génériques ci-après sont modifiées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	ART 50 mg, gélule, Laboratoires NEGMA, LABORATOIRES NEGMA – ELANCOURT (exploitant).	Lactose.
G	DIACEREINE NEGMA 50 mg, gélule, Laboratoires NEGMA, LABORATOIRES NEGMA – ELANCOURT (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : DIOSMECTITE 3 g – **SMECTA 3 g, suspension buvable en sachet.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	SMECTALIA 3 g, suspension buvable en sachet, IPSEN PHARMA, IPSEN PHARMA – BOULOGNE BILLANCOURT (exploitant).	Ethanol.

Groupe générique : DOCETAXEL TRIHYDRATE équivalant à 20 mg/0,5 ml DOCETAXEL – **TAXOTERE 20 mg/0,5 ml, solution à diluer et solvant pour perfusion.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	DINCILEZAN 40 mg/ml, solution à diluer et solvant pour solution pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), REGIOMEDICA GmbH, non désigné (exploitant).	Ethanol.
G	DOCETAXEL REGIOMEDICA 40 mg/ml, solution à diluer et solvant pour solution pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), REGIOMEDICA GmbH, non désigné (exploitant).	Ethanol.
G	DOSTRADIXINOL 40 mg/ml, solution à diluer et solvant pour solution pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), REGIOMEDICA GmbH, non désigné (exploitant).	Ethanol.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	DOCETAXEL TEVA 20 mg, solution à diluer et solvant pour perfusion.	

Groupe générique : DOCETAXEL TRIHYDRATE équivalent à 80 mg/2 ml DOCETAXEL – **TAXOTERE 80 mg/2 ml, solution à diluer et solvant pour perfusion.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	DOCETAXEL TEVA 80 mg, solution à diluer et solvant pour perfusion.	

Groupe générique : DORZOLAMIDE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à DORZOLAMIDE 20 mg/ml – **TRUSOPT 20 mg/ml, collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	TRUSOPT 20 mg/ml, collyre en solution, MSD France, SANTEN – EVRY (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : DORZOLAMIDE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à DORZOLAMIDE 20 mg/ml + TIMOLOL (MALEATE DE) équivalent à TIMOLOL 5 mg/ml – **COSOPT 20 mg/ml + 5 mg/ml, collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	COSOPT 20 mg/ml + 5 mg/ml, collyre en solution, MSD France, SANTEN – EVRY (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : DOXORUBICINE (CHLORHYDRATE DE) 10 mg/5 ml – **ADRIBLASTINE 10 mg/5 ml, solution injectable pour perfusion en flacon (flacon de 5 ml).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	DOXORUBICINE QUALIFARMA 2 mg/ml, solution pour perfusion, MEDIPHA SANTE, MEDIPHA SANTE – COURTABŒUF (exploitant).	Sodium.

La présentation à sélectionner est celle dont le volume correspond à celui de la spécialité de référence.

Groupe générique : ENALAPRIL (MALEATE D') 5 mg – **RENITEC 5 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G (1)	ENALAPRIL RANBAXY 5 mg, comprimé, RANBAXY PHARMACIE GÉNERIQUES, RANBAXY PHARMACIE GÉNERIQUES - PUTEAUX (exploitant).	Lactose.
	ENALAPRIL RANBAXY 2,5 mg, comprimé, RANBAXY PHARMACIE GÉNERIQUES, RANBAXY PHARMACIE GÉNERIQUES - PUTEAUX (exploitant).	Lactose.

(1) En l'absence de sécabilité de la spécialité ENALAPRIL RANBAXY 5 mg, comprimé, la spécialité ENALAPRIL RANBAXY 2,5 mg, comprimé, peut être nécessaire pour ajuster la posologie.
Un comprimé d'ENALAPRIL RANBAXY 2,5 mg, comprimé, correspond à un demi-comprimé de RENITEC 5 mg, comprimé, pelliculé sécable.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	ENALAPRIL BIOSTABLEX 5 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Lactose.

Groupe générique : ENALAPRIL (MALEATE D') 20 mg – **RENITEC 20 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	ENALAPRIL RANBAXY 20 mg, comprimé, RANBAXY PHARMACIE GÉNERIQUES, RANBAXY PHARMACIE GÉNERIQUES - PUTEAUX (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	ENALAPRIL BIOSTABLEX 20 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Lactose.

Groupe générique : ESOMEPRAZOLE MAGNESIUM TRIHYDRATE équivalent à ESOMEPRAZOLE 20 mg – **INEXIUM 20 mg, comprimé gastro-résistant.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	ESOMEPRAZOLE ZENTIVA 20 mg, comprimé gastro-résistant.	

Groupe générique : ESOMEPRAZOLE MAGNESIUM TRIHYDRATE équivalent à ESOMEPRAZOLE 40 mg – **INEXIUM 40 mg, comprimé gastro-résistant.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	ESOMEPRAZOLE ZENTIVA 40 mg, comprimé gastro-résistant.	

Groupe générique : FENOFIBRATE 100 mg – **FENOX 100 mg, gélule** (cette spécialité était anciennement dénommée **LIPANTHYL 100 mg, gélule**).

Les spécialités génériques ci-après sont modifiées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FENOFIBRATE BIOGARAN 100 mg, gélule, BIOGARAN, BIOGARAN - COLOMBES (exploitant).	Lactose.
G	FENOFIBRATE FOURNIER 100 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS - SURESNES (exploitant).	Lactose.
G	SECALIP 100 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS - SURESNES (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : FENOFIBRATE 300 mg – **FENOX 300 mg, gélule** (cette spécialité était anciennement dénommée **LIPANTHYL 300 mg, gélule**).

Les spécialités génériques ci-après sont modifiées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FENOFIBRATE BIOGARAN 300 mg, gélule, BIOGARAN, BIOGARAN – COLOMBES (exploitant).	Lactose.
G	FENOFIBRATE FOURNIER 300 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.
G	SECALIP 300 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : FENOFIBRATE 145 mg – **LIPANTHYL 145 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont modifiées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	LIPANTHYL 145 mg, comprimé pelliculé, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose, lécithine de soja, saccharose.
G	FENOFIBRATE FOURNIER 145 mg, comprimé pelliculé, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose, lécithine de soja, saccharose.

Groupe générique : FENOFIBRATE 160 mg – **LIPANTHYL 160 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont modifiées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	LIPANTHYL 160 mg, comprimé pelliculé, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose, lécithine de soja.
G	FENOFIBRATE FOURNIER 160 mg, comprimé pelliculé, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose, lécithine de soja.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FENOFIBRATE TEVA 160 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : FENOFIBRATE 67 mg – **LIPANTHYL 67 micronisé, gélule.**

Les spécialités génériques ci-après sont modifiées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	LIPANTHYL 67 micronisé, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Amidon(s), lactose.
G	FENOFIBRATE BIOGARAN 67 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, BIOGARAN – COLOMBES (exploitant).	Amidon(s), lactose.
G	FENOFIBRATE FOURNIER 67 MICRONISE, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.
G	FENOFIBRATE RATIOPHARM 67 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Amidon(s), lactose.

Groupe générique : FENOFIBRATE 200 mg – **LIPANTHYL 200 micronisé, gélule.**

Les spécialités génériques ci-après sont modifiées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	LIPANTHYL 200 micronisé, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.
G	FENOFIBRATE BIOGARAN 200 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, BIOGARAN – COLOMBES (exploitant).	Lactose.
G	FENOFIBRATE FOURNIER 200 MICRONISE, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.
G	FENOFIBRATE RATIOPHARM 200 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : FENTANYL 12 microgrammes/heure – **DUROGESIC 12 microgrammes/heure, dispositif transdermique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FENTANYL LAVIPHARM HELLAS 12 microgrammes/heure, dispositif transdermique, LAVIPHARM SA, LABORATOIRES MAJORELLÉ – PARIS (exploitant).	

Groupe générique : FENTANYL 25 microgrammes/heure – **DUROGESIC 25 microgrammes/heure, dispositif transdermique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FENTANYL LAVIPHARM HELLAS 25 microgrammes/heure, dispositif transdermique, LAVIPHARM SA, LABORATOIRES MAJORELLÉ – PARIS (exploitant).	

Groupe générique : FENTANYL 50 microgrammes/heure – **DUROGESIC 50 microgrammes/heure, dispositif transdermique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FENTANYL LAVIPHARM HELLAS 50 microgrammes/heure, dispositif transdermique, LAVIPHARM SA, LABORATOIRES MAJORELLÉ – PARIS (exploitant).	

Groupe générique : FENTANYL 75 microgrammes/heure – **DUROGESIC 75 microgrammes/heure, dispositif transdermique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FENTANYL LAVIPHARM HELLAS 75 microgrammes/heure, dispositif transdermique, LAVIPHARM SA, LABORATOIRES MAJORELLÉ – PARIS (exploitant).	

Groupe générique : FENTANYL 100 microgrammes/heure – **DUROGESIC 100 microgrammes/heure, dispositif transdermique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FENTANYL LAVIPHARM HELLAS 100 microgrammes/heure, dispositif transdermique, LAVIPHARM SA, LABORATOIRES MAJORELLÉ – PARIS (exploitant).	

Groupe générique : FLECAINIDE (ACETATE DE) 50 mg – **FLECAÏNE LP 50 mg, gélule à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FLEBERCADELNIDE LP 50 mg, gélule à libération prolongée (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoires DELBERT, LABORATOIRES DELBERT - BOULOGNE-BILLAN-COURT (exploitant).	

Groupe générique : FLECAINIDE (ACETATE DE) 100 mg – **FLECAÏNE LP 100 mg, gélule à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FLEBERCADELNIDE LP 100 mg, gélule à libération prolongée (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoires DELBERT, LABORATOIRES DELBERT - BOULOGNE-BILLAN-COURT (exploitant).	

Groupe générique : FLECAINIDE (ACETATE DE) 150 mg – **FLECAÏNE LP 150 mg, gélule à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FLEBERCADELNIDE LP 150 mg, gélule à libération prolongée (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoires DELBERT, LABORATOIRES DELBERT - BOULOGNE-BILLAN-COURT (exploitant).	

Groupe générique : FLECAINIDE (ACETATE DE) 200 mg – **FLECAÏNE LP 200 mg, gélule à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	FLEBERCADELNIDE LP 200 mg, gélule à libération prolongée (l'AMM de cette spécialité est abrogée), Laboratoires DELBERT, LABORATOIRES DELBERT - BOULOGNE-BILLAN-COURT (exploitant).	

Groupe générique : FLUCONAZOLE 150 mg – **FLUCONAZOLE PFIZER 150 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	OROFLUCO 150 mg, gélule, MAJORELLE Luxembourg SOPARFI, LABORATOIRES MAJORELLE - PARIS (exploitant).	Jaune orangé S (E110), lactose.

Groupe générique : HYDROXYZINE (CHLORHYDRATE D') 25 mg – **ATARAX 25 mg, comprimé pelliculé sécable.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	HYDROXYZINE CRISTERS 25 mg, comprimé pelliculé sécable, CRISTERS, CRISTERS - SURESNES (exploitant).	Lactose.
G	HYDROXYZINE EG 25 mg, comprimé pelliculé sécable, EG LABO - Laboratoires EuroGenerics, EG LABO - LABORATOIRES EUROGENERICS - BOULOGNE-BILLAN-COURT (exploitant).	Lactose.
G	HYDROXYZINE TEVA 25 mg, comprimé pelliculé sécable, TEVA SANTE, TEVA SANTE - COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : IBUPROFENE 400 mg – **ADVILMED 400 mg, comprimé enrobé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	IBUPROFENE TEVA SANTE 400 mg, comprimé pelliculé, TEVA SANTE, TEVA SANTE - COURBEVOIE (exploitant).	

Groupe générique : IBUPROFENE 400 mg – **BRUFEN 400 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	BRUFEN 400 mg, comprimé pelliculé, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose, lécithine de soja.

Groupe générique : LANSOPRAZOLE 15 mg – **OGASTORO 15 mg, comprimé orodispersible.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	LANSOPRAZOLE BIOGARAN 15 mg, comprimé orodispersible, BIOGARAN, BIOGARAN – COLOMBES (exploitant).	Aspartam.
G	LANSOPRAZOLE EG 15 mg, comprimé orodispersible, EG LABO – Laboratoires EuroGenerics, EG LABO – LABORATOIRES EUROGENERICS – BOULOGNE-BILLANCOURT (exploitant).	Aspartam.

Groupe générique : LANSOPRAZOLE 30 mg – **OGASTORO 30 mg, comprimé orodispersible.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	LANSOPRAZOLE BIOGARAN 30 mg, comprimé orodispersible, BIOGARAN, BIOGARAN – COLOMBES (exploitant).	Aspartam.
G	LANSOPRAZOLE EG 30 mg, comprimé orodispersible, EG LABO – Laboratoires EuroGenerics, EG LABO – LABORATOIRES EUROGENERICS – BOULOGNE-BILLANCOURT (exploitant).	Aspartam.

Groupe générique : LATANOPROST 50 microgrammes/ml + TIMOLOL (MALÉATE DE) équivalent à TIMOLOL 5 mg/ml – **XALACOM 50 microgrammes/ml + 5 mg/ml, collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	LATANOPROST/TIMOLOL PHARMAKI GENERICS 50 microgrammes/5 mg par ml, collyre en solution (l'AMM de cette spécialité est abrogée), PHARMAKI GENERICS LTD, non désigné (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : LEVETIRACETAM 250 mg – **KEPPRA 250 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	LEVETIRACETAM TEVA 250 mg, comprimé pelliculé, TEVA BV.	

Groupe générique : LEVETIRACETAM 500 mg – **KEPPRA 500 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G (1)	LEVETIRACETAM TEVA 500 mg, comprimé pelliculé, TEVA BV.	Tartrazine.
	LEVETIRACETAM TEVA 250 mg, comprimé pelliculé, TEVA BV.	

(1) En l'absence de sécabilité de la spécialité LEVETIRACETAM TEVA 500 mg, comprimé pelliculé, la spécialité LEVETIRACETAM TEVA 250 mg, comprimé pelliculé, peut être nécessaire pour obtenir la posologie prescrite.
Un comprimé de LEVETIRACETAM TEVA 250 mg correspond à un demi-comprimé de KEPPRA 500 mg.

Groupe générique : LEVETIRACETAM 1 000 mg – **KEPPRA 1 000 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G (1)	LEVETIRACETAM TEVA 1000 mg, comprimé pelliculé, TEVA BV.	
	LEVETIRACETAM TEVA 500 mg, comprimé pelliculé, TEVA BV.	Tartrazine.
(1) En l'absence de sécabilité de la spécialité LEVETIRACETAM TEVA 1 000 mg, comprimé pelliculé, la spécialité LEVETIRACETAM TEVA 500 mg, comprimé pelliculé, peut être nécessaire pour obtenir la posologie prescrite. Un comprimé de LEVETIRACETAM TEVA 500 mg correspond à un demi-comprimé de KEPPRA 1 000 mg.		

Groupe générique : LEVETIRACETAM 100 mg/ml – **KEPPRA 100 mg/ml, solution buvable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	LEVETIRACETAM MYPLIX 100 mg/ml, solution buvable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), MEDIPHA SANTE, MÉDIPHA SANTE – COURTABŒUF (exploitant).	Maltitol liquide, parahydroxybenzoate de méthyle, parahydroxybenzoate de propyle.

Groupe générique : LEVOFLOXACINE HEMIHYDRATEE équivalent à LEVOFLOXACINE 5 mg/ml – **TAVANIC 5 mg/ml, solution pour perfusion.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	LEVOFLOXACINE ACTAVIS 5 mg/ml, solution pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), PHARMAKI GENERICS LTD, ACTAVIS FRANCE – LE PLESSIS-ROBINSON (exploitant).	

Groupe générique : LEVONORGESTREL 0,15 mg + ETHINYLESTRADIOL 0,03 mg – **MINIDRIL, comprimé enrobé.**

Les spécialités génériques ci-après sont ajoutées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	LEVONORGESTREL/ETHINYLESTRADIOL ZENTIVA 150 microgrammes/30 microgrammes, comprimé enrobé, SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	Lactose, saccharose.
G	LEVONORGESTREL/ETHINYLESTRADIOL SANDOZ 150 microgrammes/30 microgrammes, comprimé enrobé, SANDOZ.	Lactose, saccharose.

Groupe générique : LOPERAMIDE (CHLORHYDRATE DE) 2 mg – **IMODIUM 2 mg, gélule, IMODIUMCAPS 2 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	LOPERAMIDE SET 2 mg, gélule.	

Groupe générique : LOSARTAN POTASSIUM 100 mg + HYDROCHLOROTHIAZIDE 25 mg – **HYZAAR 100 mg/25 mg, comprimé pelliculé – FORTZAAR 100 mg/25 mg, comprimé pelliculé**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	LOSARTAN/HYDROCHLOROTHIAZIDE ACTAVIS 100 mg/25 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), ACTAVIS GROUP PTC ÉHF, ACTAVIS FRANCE – LE PLESSIS ROBINSON (exploitant).	

Groupe générique : METFORMINE (CHLORHYDRATE DE) 500 mg – **GLUCOPHAGE 500 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	METFORMINE ROSEMONT 500 mg/5 ml, solution buvable, ROSEMONT PHARMACEUTICALS Ltd, non désigné (exploitant).	Maltitol liquide, parahydroxybenzoate de méthyle sodique, parahydroxybenzoate de propyle sodique, potassium, sodium.

Groupe générique : METFORMINE (CHLORHYDRATE DE) 1 000 mg – **GLUCOPHAGE 1 000 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G (1)	METFORMINE BLUEFISH 1000 mg, comprimé pelliculé, Bluefish Pharmaceuticals AB, RANBAXY PHARMACIE GÉNÉRIQUES – PUTEAUX (exploitant).	
	METFORMINE BLUEFISH 500 mg, comprimé pelliculé, Bluefish Pharmaceuticals AB, BLUEFISH PHARMACEUTICALS AB – STOCKHOLM (exploitant).	

(1) En l'absence de sécabilité de la spécialité METFORMINE BLUEFISH 1 000 mg, comprimé pelliculé, la spécialité METFORMINE BLUEFISH 500 mg, comprimé pelliculé peut être nécessaire pour obtenir la posologie prescrite.
Un comprimé de METFORMINE BLUEFISH 500 mg correspond à un demi-comprimé GLUCOPHAGE 1 000 mg, comprimé pelliculé sécable.

Groupe générique : MODAFINIL 100 mg – **MODIODAL 100 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	MODAFINIL QUALIX 100 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est caduque), EFARMES SAU, EFARMES SA UNIPERSONAL – BARCELONA (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : MYCOPHENOLATE MOFETIL 500 mg – **CELLCEPT 500 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	MYFENAX 500 mg, comprimé pelliculé, TEVA BV.	

Groupe générique : MYCOPHENOLATE MOFETIL 250 mg – **CELLCEPT 250 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	MYFENAX 250 mg, gélule, TEVA BV.	

Groupe générique : NICORANDIL 10 mg – **ADANCOR 10 mg, comprimé sécable – IKOREL 10 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	NICORANDIL MYLAN PHARMA 10 mg, comprimé sécable, MYLAN SAS, MYLAN SAS – SAINT-PRIEST (exploitant).	

Groupe générique : NICORANDIL 20 mg – **ADANCOR 20 mg, comprimé – IKOREL 20 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	NICORANDIL MYLAN PHARMA 20 mg, comprimé, MYLAN SAS, MYLAN SAS – SAINT-PRIEST (exploitant).	

Groupe générique : NICOTINE (RÉSINATE DE) équivalant à NICOTINE 1,5 mg – **NIQUITINMINIS MENTHE FRAÎCHE 1,5 mg SANS SUCRE, comprimé à sucer édulcoré à l'acésulfame potassique.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	NICOTINE GLAXOSMITHKLINE SANTE GRAND PUBLIC 1,5 mg SANS SUCRE, comprimé à sucer édulcoré à l'acésulfame potassique.	

Groupe générique : OLANZAPINE 5 mg – **ZYPREXA 5 mg, comprimé enrobé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	OLANZAPINE ACTAVIS 5 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), ACTAVIS GROUP PTC EHF, ACTAVIS FRANCE – LE PLESSIS-ROBINSON (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : OLANZAPINE 5 mg – **ZYPREXA VELOTAB 5 mg, comprimé orodispersible.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	OLANZAPINE ACTAVIS 5 mg, comprimé orodispersible (l'AMM de cette spécialité est abrogée), ACTAVIS GROUP PTC EHF, ACTAVIS FRANCE – LE PLESSIS-ROBINSON (exploitant).	Aspartam.

Groupe générique : OXYBUTYNINE (CHLORHYDRATE D') 5 mg – **DITROPAN 5 mg, comprimé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	DRIPTANE 5 mg, comprimé sécable, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : PANTOPRAZOLE SODIQUE SESQUIHYDRATE équivalent à PANTOPRAZOLE 40 mg – **EUPANTOL 40 mg, comprimé gastro-résistant – INIPOMP 40 mg, comprimé gastro-résistant – PANTIPP 40 mg, comprimé gastro-résistant.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	PANTOPRAZOLE RPG 40 mg, comprimé gastro-résistant (l'AMM de cette spécialité est abrogée), RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES, RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES – PUTEAUX (exploitant).	

Groupe générique : PARACÉTAMOL 500 mg + ACIDE ASCORBIQUE 200 mg + PHÉNIRAMINE (MALÉATE DE) 25 mg – **FERVEX ETAT GRIPPAL PARACETAMOL/VITAMINE C/PHENIRAMINE ADULTES, granulés pour solution buvable en sachet.**

La spécialité de référence ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	FERVEX ETAT GRIPPAL PARACETAMOL/VITAMINE C/PHENIRAMINE ADULTES, granulés pour solution buvable en sachet, BRISTOL – MYERS SQUIBB, BRISTOL-MYERS SQUIBB – RUEIL-MALMAISON (exploitant).	Saccharose.

Groupe générique : PAROXÉTINE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à PAROXÉTINE 20 mg – **DEROXAT 20 mg, comprimé pelliculé sécable.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	PAROXÉTINE ACTAVIS 20 mg, comprimé pelliculé sécable.	

Groupe générique : PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE 2 mg équivalent à 1,67 mg de PERINDOPRIL + INDAPAMIDE 0,625 mg – **PRETERIAN 2 mg/0,625 mg, comprimé sécable – PERINDOPRIL ARGININE 2,5 mg équivalent à 1,67 mg de PERINDOPRIL + INDAPAMIDE 0,625 mg – PRETERAX 2,5 mg/0,625 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	PERINDOPRIL/INDAPAMIDE ARROW 2 mg/0,625 mg, comprimé sécable, ACTAVIS GROUP PTC EHF, ARROW GENERIQUES - LYON (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE 4 mg équivalent à 3,35 mg de PERINDOPRIL + INDAPAMIDE 1,25 mg – **PRETERIAN 4 mg/1,25 mg, comprimé** – PERINDOPRIL ARGININE 5 mg équivalent à 3,35 mg de PERINDOPRIL + INDAPAMIDE 1,25 mg – **BIPRETERAX 5 mg/1,25 mg, comprimé pelliculé**.

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	PERINDOPRIL/INDAPAMIDE ARROW 4 mg/1,25 mg, comprimé, ACTAVIS GROUP PTC EHF, ARROW GENERIQUES - LYON (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : PRAMIPEXOLE (DICHLORHYDRATE DE) MONOHYDRATE équivalent à PRAMIPEXOLE 0,088 mg – **SIFROL 0,088 mg, comprimé**.

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	PRAMIPEXOLE TEVA 0,088 mg, comprimé, TEVA BV.	

Groupe générique : PRAMIPEXOLE (DICHLORHYDRATE DE) MONOHYDRATE équivalent à PRAMIPEXOLE 0,18 mg – **SIFROL 0,18 mg, comprimé** – **MIRAPEXIN 0,18 mg, comprimé**.

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	PRAMIPEXOLE TEVA 0,18 mg, comprimé, TEVA BV.	

Groupe générique : PRAMIPEXOLE (DICHLORHYDRATE DE) MONOHYDRATE équivalent à PRAMIPEXOLE 0,35 mg – **SIFROL 0,35 mg, comprimé**.

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	PRAMIPEXOLE TEVA 0,35 mg, comprimé, TEVA BV.	

Groupe générique : PRAMIPEXOLE (DICHLORHYDRATE DE) MONOHYDRATE équivalent à PRAMIPEXOLE 0,7 mg – **SIFROL 0,7 mg, comprimé** – **MIRAPEXIN 0,7 mg, comprimé**.

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	PRAMIPEXOLE TEVA 0,7 mg comprimé, TEVA BV.	

Groupe générique : PRAVASTATINE SODIQUE 20 mg – **ELISOR 20 mg, comprimé sécable** – **VASTEN 20 mg, comprimé sécable**.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	PRAVASTATINE BIOSTABLEX 20 mg, comprimé sécable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Lactose.

Groupe générique : PRAVASTATINE SODIQUE 40 mg – **ELISOR 40 mg, comprimé** – **VASTEN 40 mg, comprimé**.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	PRAVASTATINE BIOSTABILEX 40 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	Lactose.

Groupe générique : PREDNISONNE 1 mg – **CORTANCYL 1 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	PREDNISONNE IREX 1 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANOFI AVENTIS FRANCE, LABORATOIRES IREX (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : RABEPRAZOLE SODIQUE 10 mg – **PARIET 10 mg, comprimé gastro-résistant.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	RABEPRAZOLE ARROW 10 mg, comprimé gastro-résistant.	

Groupe générique : RABEPRAZOLE SODIQUE 20 mg – **PARIET 20 mg, comprimé gastro-résistant.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	RABEPRAZOLE ARROW 20 mg, comprimé gastro-résistant.	

Groupe générique : RALOXIFENE (CHLORHYDRATE DE) 60 mg – **EVISTA 60 mg, comprimé pelliculé – OPTRUMA 60 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	RALOPHARM 60 mg, comprimé pelliculé, NEXMED PHARMA, LABORATOIRES MAJORELLE - BOULOGNE-BILLANCOURT (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : RANITIDINE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à RANITIDINE 150 mg – **AZANTAC 150 mg, comprimé pelliculé – RANIPLEX 150 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	RANITIDINE SANDOZ 150 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	

Groupe générique : RANITIDINE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à RANITIDINE 300 mg – **AZANTAC 300 mg, comprimé pelliculé – RANIPLEX 300 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	RANITIDINE SANDOZ 300 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	

Groupe générique : RANITIDINE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à RANITIDINE 150 mg. – **AZANTAC 150 mg, comprimé effervescent – RANIPLEX 150 mg, comprimé effervescent.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	RANIPLEX 150 mg, comprimé effervescent, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS - SURESNES (exploitant).	Aspartam, sodium, sorbitol.

Groupe générique : RANITIDINE (CHLORHYDRATE DE) équivalent à RANITIDINE 300 mg – **AZANTAC 300 mg, comprimé effervescent – RANIPLEX 300 mg, comprimé effervescent.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	RANIPLEX 300 mg, comprimé effervescent, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Aspartam, sodium, sorbitol.

Groupe générique : RISEDRONATE MONOSODIQUE HEMIPENTAHYDRATE équivalent à RISEDRONATE MONOSODIQUE 75 mg – **ACTONEL 75 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	RISEDRONATE WINTHROP 75 mg, comprimé pelliculé.	

Groupe générique : SILDENAFIL (CITRATE DE) équivalent à SILDENAFIL 25 mg – **VIAGRA 25 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	SILDENAFIL TORRENT 25 mg, comprimé pelliculé, OPENING PHARMA France, non désigné (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : SILDENAFIL (CITRATE DE) équivalent à SILDENAFIL 50 mg – **VIAGRA 50 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	SILDENAFIL TORRENT 50 mg, comprimé pelliculé, OPENING PHARMA France, non désigné (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : SILDENAFIL (CITRATE DE) équivalent à SILDENAFIL 100 mg – **VIAGRA 100 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	SILDENAFIL TORRENT 100 mg, comprimé pelliculé, OPENING PHARMA France, non désigné (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : SIMVASTATINE 40 mg – **ZOCOR 40 mg, comprimé pelliculé – LODALES 40 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	SIMVASTATINE SANDOZ 40 mg, comprimé pelliculé.	

Groupe générique : TELMISARTAN 20 mg – **MICARDIS 20 mg, comprimé – PRITOR 20 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	TELMISARTAN TEVA 20 mg, comprimé, TEVA BV.	Sorbitol.

Groupe générique : TELMISARTAN 40 mg – **MICARDIS 40 mg, comprimé – PRITOR 40 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	TELMISARTAN TEVA 40 mg, comprimé, TEVA BV.	Sorbitol.

Groupe générique : TELMISARTAN 80 mg – **MICARDIS 80 mg, comprimé – PRITOR 80 mg, comprimé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	TELMISARTAN TEVA 80 mg, comprimé, TEVA BV.	Sorbitol.

Groupe générique : TIMOLOL (MALEATE DE) équivalant à TIMOLOL 0,25 % – **TIMOPTOL 0,25 %**, **collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	TIMOPTOL 0,25 %, collyre en solution, MSD France, SANTEN – EVRY (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : TIMOLOL (MALEATE DE) équivalant à TIMOLOL 0,5 % – **TIMOPTOL 0,50 %**, **collyre en solution.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	TIMOPTOL 0,50 %, collyre en solution, MSD France, SANTEN – EVRY (exploitant).	Chlorure de benzalkonium.

Groupe générique : TOPOTÉCANE (CHLORHYDRATE DE) équivalant à TOPOTÉCANE 4 mg/ml – **HYCANTIN 4 mg**, **poudre pour solution à diluer pour perfusion (flacon de 4 mg).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	TOPOTÉCANE ACCORD HEALTHCARE 4 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion (l'AMM de cette spécialité est abrogée), ACCORD HEALTHCARE France SAS, ACCORD HEALTHCARE FRANCE SAS – LILLE (exploitant).	

Groupe générique : TRAMADOL (CHLORHYDRATE DE) 37,5 mg + PARACÉTAMOL 325 mg – **IXPRIM 37,5 mg/325 mg**, **comprimé pelliculé** – **ZALDIAR 37,5 mg/325 mg**, **comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	TRAMADOL/PARACÉTAMOL ABBOTT 37,5 mg/325 mg, comprimé pelliculé, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	

Groupe générique : TRANDOLAPRIL 0,5 mg – **ODRIK 0,5 mg**, **gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	ODRIK 0,5 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : TRANDOLAPRIL 2 mg – **ODRIK 2 mg**, **gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	ODRIK 2 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : TRANDOLAPRIL 4 mg – **ODRIK 4 mg**, **gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	ODRIK 4 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : TRIMEBUTINE (MALEATE DE) 100 mg – **DEBRIDAT 100 mg**, **comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	TRIMEBUTINE QUALIMED 100 mg, comprimé.	

Groupe générique : TRIMEBUTINE (MALEATE DE) 200 mg – **DEBRIDAT 200 mg, comprimé pelliculé.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est ajoutée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	TRIMEBUTINE TEVA SANTE 200 mg, comprimé pelliculé, TEVA SANTE, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	TRIMEBUTINE SUBSTIPHARM 200 mg, comprimé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SUBSTIPHARM DEVELOPPEMENT, non désigné (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : TRIMETAZIDINE (DICHLORHYDRATE DE) 20 mg – **VASTAREL 20 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	TRIMETAZIDINE ISOMED 20 mg, comprimé enrobé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), PLUS PHARMACIE SA, LABORATOIRES RATIOPHARM (exploitant).	
G	TRIMETAZIDINE RATIOPHARM 20 mg, comprimé enrobé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), RATIOPHARM GmbH, LABORATOIRE RATIOPHARM – IVRY-SUR-SEINE (exploitant).	
G	TRIMETAZIDINE TEVA 20 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Jaune orangé S (E110), rouge cochenille A (E124).
G	TRIMETAZIDINE ZENTIVA 20 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANOFI AVENTIS FRANCE, SANOFI AVENTIS FRANCE – PARIS (exploitant).	

Groupe générique : TRIMETAZIDINE (DICHLORHYDRATE DE) 35 mg – **VASTAREL 35 mg, comprimé pelliculé à libération modifiée.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	TRANETIZ 35 mg, comprimé pelliculé à libération modifiée (l'AMM de cette spécialité est caduque), VENIPHARM, VENIPHARM – SAINT-CLOUD (exploitant).	
G	TRIGEMAX 35 mg, comprimé pelliculé à libération modifiée (l'AMM de cette spécialité est caduque), VENIPHARM, VENIPHARM – SAINT-CLOUD (exploitant).	
G	TRIMETAZIDINE ISOMED 35 mg, comprimé pelliculé à libération modifiée (l'AMM de cette spécialité est abrogée), PLUS PHARMACIE SA, LABORATOIRE RATIOPHARM – IVRY-SUR-SEINE (exploitant).	

Groupe générique : TROXERUTINE 3 500 mg – **RHEOFLUX 3 500 mg, poudre pour solution buvable en sachet – VEINAMITOL 3 500 mg, poudre pour solution buvable en sachet.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	VEINAMITOL 3 500 mg, poudre pour solution buvable en sachet, Laboratoires NEGMA, LABORATOIRES NEGMA – ELANCOURT (exploitant).	Mannitol.

Groupe générique : TROXERUTINE 3 500 mg/7 ml – **RHEOFLUX 3 500 mg/7 ml, solution buvable en ampoule – VEINAMITOL 3 500 mg/7 ml, solution buvable à diluer.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	VEINAMITOL 3 500 mg/7 ml, solution buvable à diluer, LABORATOIRES NEGMA, LABORATOIRES NEGMA – ELANCOURT (exploitant).	Ethanol.

Groupe générique : VALACICLOVIR (CHLORHYDRATE DE) équivalant à VALACICLOVIR 500 mg – **ZELITREX 500 mg, comprimé pelliculé.**

Les spécialités génériques ci-après sont supprimées :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	VALACICLOVIR ISOMED 500 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), PLUS PHARMACIE SA, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.
G	VALACICLOVIR RATIOPHARM 500 mg, comprimé pelliculé (l'AMM de cette spécialité est abrogée), TEVA SANTE, TEVA SANTE – COURBEVOIE (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : VALPROATE DE SODIUM 500 mg – **DEPAKINE CHRONO 500 mg, comprimé pelliculé sécable à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	VALPROATE DE SODIUM ALTER LP 500 mg, comprimé pelliculé sécable à libération prolongée (l'AMM de cette spécialité est caduque), LABORATOIRES ALTER, LABORATOIRES ALTER – VILLEBON-SUR-YVETTE (exploitant).	Sodium.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	VALPROATE DE SODIUM RATIOPHARM LP 500 mg, comprimé pelliculé sécable à libération prolongée.	

Groupe générique : VANCOMYCINE (CHLORHYDRATE DE) équivalant à VANCOMYCINE 500 mg. – **VANCOCINE 500 mg IV, poudre pour solution injectable (IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	VANCOMYCINE IPP 500 mg, poudre pour solution pour perfusion.	

Groupe générique : VANCOMYCINE (CHLORHYDRATE DE) équivalant à VANCOMYCINE 1 g. – **VAN-COCINE 1 g, poudre pour solution injectable (IV).**

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	VANCOMYCINE IPP 1 000 mg, poudre pour solution pour perfusion.	

Groupe générique : VERAPAMIL (CHLORHYDRATE DE) 240 mg – **ISOPTINE LP 240 mg, comprimé pelliculé sécable à libération prolongée.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	ISOPTINE LP 240 mg, comprimé pelliculé sécable à libération prolongée, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	

Groupe générique : VERAPAMIL (CHLORHYDRATE DE) 120 mg – **ISOPTINE 120 mg, gélule.**

La spécialité pharmaceutique ci-après est modifiée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
R	ISOPTINE 120 mg, gélule, ABBOTT PRODUCTS SAS, ABBOTT PRODUCTS SAS – SURESNES (exploitant).	Lactose.

Groupe générique : VINORELBINE (TARTRATE DE) équivalant à VINORELBINE 10 mg/1 ml – **NAVELBINE 10 mg/1 ml, solution injectable en flacon (flacon de 1 ml)**..

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	VINORELBINE EBEWE 10 mg/ml, solution injectable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	

Groupe générique : VINORELBINE (TARTRATE DE) équivalant à VINORELBINE 50 mg/5 ml – **NAVELBINE 50 mg/5 ml, solution injectable en flacon (flacon de 5 ml)**.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	EXCIPIENTS À EFFET notoire
G	VINORELBINE EBEWE 10 mg/ml, solution injectable (l'AMM de cette spécialité est abrogée), SANDOZ.	

Groupe générique : ZOLPIDEM (TARTRATE DE) 10 mg – **STILNOX 10 mg, comprimé pelliculé sécable**.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	ZOLPIDEM TEVA 10 mg, comprimé pelliculé sécable.	

Groupe générique : ZOPICLONE 7,5 mg – **IMOVANE 7,5 mg, comprimé pelliculé sécable**.

La spécialité pharmaceutique ci-après est supprimée suite à une modification de dénomination :

	SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES	
G	ZOPICLONE TEVA 7,5 mg, comprimé pelliculé sécable.	

III. – SUPPRESSION DE GROUPE(S) GÉNÉRIQUE(S)

Groupe générique : RAMIPRIL 1,25 mg – **TRIATEC FAIBLE 1,25 mg, gélule**.

Groupe générique : RAMIPRIL 2,5 mg – **TRIATEC 2,5 mg, gélule**.

Groupe générique : RAMIPRIL 5 mg – **TRIATEC 5 mg, gélule**.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 avril 2015.

D. MARTIN